



Plan Local d'Urbanisme
Applicable au territoire de JARNIOUX

Modification n° 1

7. Liste des emplacements réservés

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
en date du 29 mars 2018.

Le Président,
Daniel FAURITE

A blue ink handwritten signature, appearing to be "DF", written over a circular official seal.



Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
1	Elargissement du chemin de la Chanal	93 m2	Commune
2	Création d'un chemin piéton	153 m2	Commune
3	Création d'un chemin piéton	52 m2	Commune
4	Extension de la zone de loisirs	4 461 m2	Commune
5	Accès à la zone AU de Graveton	258 m2	Commune
6	Création d'un chemin piéton	557 m2	Commune
7	Création d'un chemin piéton	80 m2	Commune
8	Aménagement de terrains de sports	13 961 m2	Commune
9	Aménagement du carrefour de la Gare	94 m2	Commune
10	Création d'une aire de pique-nique et de stationnement de camping-car	511 m2	Commune
11	Aménagement du carrefour sur la RD 31 au PILON	1 310 m2	Commune
13	Aménagement d'une aire de pique-nique	216 m2	Commune
14	Extension d'une aire de stationnement au centre Bourg	265 m2	Commune
15	Elargissement d'un chemin rural	145 m2	Commune
16	Extension du cimetière et aménagement de carrefour	840 m2	Commune

ER n° 12 supprimé dans le cadre de la modification n° 1 du PLU